

## Des Forges du Saint-Maurice à Québec : la dynastie des Terreau

Société historique de Québec

Volume 24, Number 3, 2018

Histoire locale et bulletins de sociétés

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/89729ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec  
La Fédération Histoire Québec

### ISSN

1201-4710 (print)  
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Société historique de Québec (2018). Des Forges du Saint-Maurice à Québec : la dynastie des Terreau. *Histoire Québec*, 24(3), 26–30.

*La Société historique de Québec est un organisme sans but lucratif. Elle a été fondée en 1937 pour faire connaître la richesse patrimoniale de la ville de Québec et pour collaborer à sa mise en valeur. Elle organise des activités publiques, elle publie des ouvrages historiques et un calendrier, et elle maintient un centre de documentation sur l'histoire de la capitale. Cet article est paru dans le Québecensia, volume 36, numéro 2, en novembre 2017. Le texte est signé par Jean-François Caron, historien.*

À l'exception de quelques lignées d'agriculteurs ou de grandes familles anglophones comme les Molson, peu de familles québécoises peuvent se targuer d'avoir perpétué le métier de leur premier ancêtre arrivé au pays, et ce, durant six générations, et d'avoir maintenu l'entreprise familiale durant plus d'un siècle. C'est pourtant le cas de la famille Terreau qui, de Trois-Rivières à Québec, a réussi cet exploit, de surcroît dans un domaine plutôt singulier au Québec, la métallurgie. Cela fait d'elle une véritable dynastie de fondeurs.

## Les Forges du Saint-Maurice

En 1729, François Poulin de Francheville, seigneur de Saint-Maurice, propose au roi de France d'exploiter des mines de fer dans sa seigneurie et dans les seigneuries voisines de Yamachiche et de Cap-de-la-Madeleine. Son projet permettrait de combler les besoins en fer de la colonie, notamment dans le domaine de la construction navale. En échange, il demande l'exclusivité de l'exploitation du minerai pour 20 ans de même que l'exclusivité de la fabrication et du commerce du fer de cette exploitation. Il sollicite également la permission d'aménager les cours d'eau qui lui serviront à réaliser son projet. N'y voyant aucun risque pour la Couronne, le ministre de la Marine lui accorde le brevet demandé, et ce, à des conditions très avantageuses<sup>1</sup>.

Pour démarrer cette industrie, on recrute les maîtres de forges et les travailleurs spécialisés dans les « régions sidérurgiques figurant parmi les plus prestigieuses de France pour la qualification de leurs ouvriers : la Bourgogne et la Franche-Comté<sup>2</sup> ». En effet, la majorité des travailleurs des Forges du Saint-Maurice viendront de ces régions. Parmi ceux-ci figure Joseph Terreau. Ce dernier est né le 9 septembre 1716 dans la paroisse de l'Assomption, dans la commune de Montot du département de la Haute-Saône, en région Bourgogne-Franche-Comté. Il était le fils de Jean, manouvrier, et de Françoise Foulon<sup>3</sup>. Il faut préciser qu'il y a une forge-fonderie à Baignes, commune située à moins de 100 km de Montot. Il existe également une autre forge à Montot-sur-Rognon, village situé à environ 160 km plus au nord, en Champagne. Il ne faut toutefois pas confondre ce Montot avec celui de Joseph Terreau.

La première mention qu'on a de Terreau en Nouvelle-France remonte à 1742, aux Forges du Saint-Maurice, alors qu'il assiste, à titre de parrain, au baptême de Claire

Chaillot. On le dit alors chauffeur. Il assiste par la suite, au même endroit, à quelques autres baptêmes. Il semble donc y être installé à demeure. C'est également là que, le 14 février 1752, il épouse Madeleine Beaudoin. Il exerce toujours le métier de chauffeur. Il est intéressant de noter que dans le registre du mariage, on le désigne sous le patronyme de Terreau « de Ligne ». Jusque vers 1730, le surnom « de Ligne » était assez courant en Haute-Saône<sup>4</sup>. Ce surnom n'apparaît que dans son acte de mariage.

Lors de son mariage, Joseph Terreau travaille aux Forges du Saint-Maurice depuis au moins 10 ans. Dans un mémoire de 1743 produit par un certain Cressé, on dit de Terreau qu'il est « un mauvais sujet, mutin et peu habile ». Quoi qu'il en soit, il ne devait pas être si mauvais puisque quand, à la suite de la Conquête, les Britanniques décident de poursuivre l'exploitation du fer de la Mauricie et qu'ils retiennent sept ouvriers métallurgistes, à savoir un fondeur, un garde-fourneau et cinq gros forgerons, Joseph Terreau se trouve parmi ces derniers<sup>5</sup>. Un gros forgeron était l'ouvrier chargé d'exécuter les travaux de chauffage et de martelage. Comme on l'a vu précédemment, Terreau était chauffeur.

Dans l'ancienne France, les ouvriers de la métallurgie formaient un groupe très fermé et solidaire. L'historien Peter Bischoff a démontré que ce phénomène existait également en Nouvelle-France, puis au Canada<sup>6</sup>. Le métier se transmettait de père en fils et un réseau de solidarité se créait par des alliances matrimoniales. Dans le cas qui nous occupe, Joseph Terreau a vraisemblablement appris son métier en France, peut-être à Baignes ou encore à Montot-sur-Rognon. Le couple Terreau-Beaudoin a eu deux fils, Pierre et Maurice. Ceux-ci ont certainement appris leur métier de mouleur de leur père. Ils épouseront à leur tour des filles de forgeron et ainsi de suite durant quelques générations. Certains des descendants de Joseph iront exercer leur métier dans des fonderies de Montréal, d'autres demeureront en Mauricie. Certains autres s'exileront à Québec, comme le feront Charles, Joseph et Alphonse, les fils d'Éloi et arrière-petits-fils de Joseph Terreau.

## L'installation à Québec

Charles Terreau débarque dans la capitale au début des années 1840. Plus tard, ses frères Joseph et Alphonse l'y rejoindront. C'est dans la paroisse Saint-Roch qu'en juin 1842 il épouse Julie Blais. Il s'agit de la fille du

forgeron François Blais. La tradition d'alliance matrimoniale dans le cercle fermé des métallurgistes semble avoir persisté jusque-là. Il s'installe dans le quartier Saint-Roch, rue Prince-Édouard. À cette époque, il travaillait probablement pour le compte d'un des nombreux fondeurs de la ville de Québec. C'est en 1847 qu'il lance sa propre entreprise<sup>7</sup>.

Il apparaît pour la première fois dans l'annuaire de Québec de 1855-1856. Il réussit alors certainement à se tailler une belle réputation puisqu'en 1859, il s'associe aux fondeurs Jacques Marcotte et Guillaume Duchesneau sous la raison sociale de « Marcotte, Terreau et Duchesneau, founders<sup>8</sup> ». La nouvelle entreprise a deux points de service, l'un rue Prince-Édouard et l'autre rue Saint-Paul. L'association est de courte durée puisqu'elle est dissoute, d'un consentement mutuel, dès septembre 1863<sup>9</sup>. Désormais, Charles Terreau exerce ses activités à son propre compte. Il s'installe dans la fonderie de son ancienne société située rue Saint-Paul. De leur côté, ses anciens associés demeureront conjointement en affaires rue Prince-Édouard.

### La veuve Terreau

La nouvelle fonderie de Charles Terreau est en activité depuis à peine 19 mois qu'un malheur arrive. Il meurt le 18 avril 1865. Il n'a que 44 ans. Outre son épouse, il laisse dans le deuil quatre enfants dont les âges varient entre 8 et 21 ans. Sa veuve doit prendre une décision et c'est ce qu'elle fait rapidement. Dix jours à la suite de la disparition de son conjoint, elle annonce qu'elle a l'intention de poursuivre ses affaires dans sa fonderie de la rue Saint-Paul. De plus, elle nomme son gendre Archange Racine à titre de gérant et d'administrateur, qui agira en son nom<sup>10</sup>. Le fait que la veuve Terreau reprenne les affaires de son défunt conjoint n'est pas exceptionnel, même pour cette époque. Cependant, et c'est là l'originalité de l'affaire, elle exploitera l'entreprise sous la raison sociale de « Fonderie Veuve Chs Terreau<sup>11</sup> ». Elle était née, s'était mariée et mourra dans l'univers de la métallurgie.

Archange Racine était né à Petite-Rivière-Saint-François de parents agriculteurs. Il arrive à Québec vers 1860 et se lance dans le commerce de l'alimentation (*dry goods*) dans le quartier Saint-Roch. En juillet 1861, il épouse Julie-Pétronille, la fille de Charles Terreau. Au moment du décès de celui-ci, Racine formait une société commerciale avec Moïse Paradis sous la raison sociale de « Paradis et Racine ». Curieusement, moins de trois semaines avant le décès de son beau-père, Paradis et Racine annonçaient la dissolution de leur association d'affaires<sup>12</sup>. Compte tenu de cette réorientation professionnelle et de la rapide décision de la veuve de poursuivre les affaires de son défunt mari, se pourrait-il que Charles Terreau ait été malade, voire mourant, et qu'on ait dès lors planifié la suite de son entreprise? Tout porte à le croire et cette hypothèse est vraisemblable.

**Veuve CHS. TERREAU**  
**FONDERIE**  
**A. RACINE - - - - - Gérant.**  
**Nos. 136 à 142**  
**RUE ST-PAUL, BASSE-VILLE, QUEBEC**  
**Toujours en mains un assortiment général de**  
**POELES DE CUISINE.**

Publicité de la Fonderie Veuve Chs Terreau,  
*Le Moniteur du Commerce*, vol. 1, n° 16, 16 juin 1881.

En marge des affaires de la fonderie de la veuve Terreau, les fils Terreau, Roch et Louis, apprendront leur métier et se familiariseront avec le monde des affaires. Roch semble avoir été au service de sa mère, alors que Louis est associé, de 1870 à 1873, avec le fondeur Guillaume Duchesneau, l'ancien associé de son père, et ses oncles Joseph et Alphonse sous la raison sociale de « Duchesneau, Terreau et Frères ». Par la suite, de 1874 à 1877, Louis n'est associé qu'à ses oncles au sein de la « Terreau et Frères ». À partir de 1878, il semble avoir rejoint la fonderie familiale.

Sous l'administration de la veuve Terreau et de son gendre, les affaires prospèrent rapidement. En 30 ans, la petite fonderie de la rue Saint-Paul est plusieurs fois agrandie. En 1895, elle a deux étages et elle présente une façade de 61 m et une profondeur de 49 m, jusqu'à la rue Saint-André. On y produit non seulement 50 poêles de toutes sortes par semaine, mais également de la chaudronnerie en fonte de toutes dimensions et de tous genres, des grillages décoratifs, des portes de jardin et des accessoires pour les chemins de fer, conduites d'aqueduc, bateaux et écuries. Une grande partie du rez-de-chaussée est occupée par un magasin et sa salle d'exposition, où sont offerts, en plus de la production de la fonderie, des poêles et des calorifères de toutes les fabriques de renom dans le monde. On décrit alors l'endroit comme un « grand bazar à la mode, où le bon bourgeois de Québec vient faire son choix à la veille de l'hiver. On est toujours certain d'y trouver les dernières nouveautés [...] »<sup>13</sup>.

## Terreau et Racine

En 1895, 30 ans après que son défunt mari eut lancé sa propre fonderie, la veuve Terreau peut dire « mission accomplie ». C'est alors qu'elle décide de se retirer des affaires et de léguer son entreprise à ses enfants qui ont pris part à ce succès, c'est-à-dire à Julie, Roch et Louis, et à son gendre Archange Racine, ce dernier étant nommé président. Quant à son autre fille, Philomène, elle n'a jamais été liée à l'entreprise familiale s'étant mariée, quelques semaines après le décès de son père, avec l'épicier Alfred Émond.



Julie (debout) et Philomène Terreau (assise) avec leur mère Julie Blais (à droite), Société historique du Saguenay, SHS-P2-S7-P01592-1.

C'est donc en mai 1895 qu'on annonce la création d'une nouvelle société, « Terreau et Racine, fondateurs<sup>14</sup> ». Immédiatement, on publie plusieurs annonces publicitaires dans lesquelles on précise toujours qu'il s'agit des « successeurs de Dame Chs Terreau ». Le nouveau chapitre de la fonderie s'amorce à peine qu'un malheur survient. Dans la nuit du 22 septembre 1897, un incendie détruit une partie de la fonderie et de la salle des gabarits. Les dommages s'élèvent à 15 000 \$. Il n'y avait malheureusement pas d'assurances couvrant la partie

endommagée de l'édifice. Au cours des jours précédents, on avait coulé une importante pièce de fonte pour la Commission du Havre de Québec. Pour y parvenir, on avait dû atteindre une température de fonte excessivement élevée. On croit que c'est ce qui a probablement provoqué l'incendie<sup>15</sup>. Il est d'ailleurs étonnant que cette fonderie n'ait connu aucun incendie auparavant.

Sans tarder, on répare les dégâts et on continue. Les affaires semblent reprendre rondement puisqu'en mai 1900, les entrepreneurs font construire un nouvel édifice de quatre étages en face de leurs installations, de l'autre côté de la rue Saint-Thomas. Il aura 29 m de façade sur la rue Saint-Paul et 38 m de profondeur, jusqu'à la rue Saint-André. Dessiné par l'architecte David Ouellet, ce bâtiment sera en briques et en pierres de taille de granit. Le rez-de-chaussée sera occupé par le magasin<sup>16</sup>.

En juin 1919, le malheur frappe à nouveau les Terreau. Un incendie éclate dans l'édifice construit au tournant du siècle et cette fois-ci, le lieu est complètement ravagé. Même la fonderie située de l'autre côté de la rue Saint-Thomas est atteinte, ainsi que des bâtiments voisins. Les étincelles provoquent également des débuts d'incendie en haute-ville, dans la rue des Remparts et au monastère des Ursulines, heureusement vite maîtrisés. Les pertes sont considérables, tant en équipement qu'en marchandises; elles sont estimées à 500 000 \$<sup>17</sup>. Le bâtiment étant alors totalement assuré, on décide de reconstruire sans tarder. Le nouvel immeuble, dessiné par les architectes Ludger-Amédée et Gustave Robitaille, sera de béton, briques et pierres. Occupant la même superficie que l'ancien, il aura six étages et sera coiffé d'un toit plat. Il existe encore de nos jours. En 1920, on avait également construit un petit entrepôt de deux étages en briques au pied de la côte de la Canoterie.

Le temps faisant son œuvre, les administrateurs mourront les uns à la suite des autres. Ainsi, la veuve Terreau décède en 1912 à la suite de l'incendie de la maison de son gendre où elle habitait rue des Remparts. Celui-ci la suivra deux ans plus tard; puis ce sera sa fille Julie en 1921 et son fils Roch en 1925. Depuis la disparition d'Archange Racine, Louis Terreau était président de l'entreprise, secondé par ses fils et des neveux Racine. Lui-même se fait vieux. Voilà pourquoi, en 1925, l'entreprise familiale est transformée en compagnie par actions limitées. Deux ans plus tard, c'est au tour de Louis de disparaître. Dorénavant, c'est la nouvelle génération qui gère la compagnie « Terreau et Racine limitée ».

Dans les décennies qui suivront, la compagnie prendra encore de l'expansion et ouvrira des bureaux un peu partout au Québec, notamment au Saguenay et à Val-d'Or. Au début des années 1950, le progrès avait chassé la chaudronnerie de fonte et les poêles à bois des cuisines québécoises.

C'est pourquoi, en 1952, la fonderie est transformée en entrepôt et les articles de fonte cèdent leur place à l'aluminium, aux meubles, aux appareils électroménagers et aux articles de quincaillerie. L'ancienne fonderie est désormais un grand magasin à rayons.

### Le déclin

À peine a-t-on réorienté les affaires qu'un autre incendie dévastateur frappe. Le 7 novembre 1953, l'entrepôt qui occupait l'ancien édifice de la fonderie du côté ouest de la rue Saint-Thomas est complètement détruit. On ne le reconstruira pas. Et une fois encore, le 9 juillet 1958, c'est l'immeuble voisin qui est lourdement endommagé par les flammes. Ce sera le début de la fin. À partir de 1960, l'entreprise essuie régulièrement des pertes financières. Pour tenter d'enrayer cette situation, on songe à louer un entrepôt au gouvernement. Cette tentative entraînera des malversations politiques de la part de certains administrateurs. Et comme si cela ne suffisait pas, la compagnie sera victime d'une importante fraude d'un administrateur n'étant pas membre des familles fondatrices<sup>18</sup>. C'est dans ce contexte qu'éclatera une chicane entre les familles Terreau et Racine. Tous les ingrédients étaient en place pour acculer l'entreprise à la faillite. Ce sera chose faite en février 1968<sup>19</sup>.

### Conclusion

L'entreprise créée par le fondeur Charles Terreau en 1865 aura donc été en activité durant plus de 100 ans, et davantage si on considère que Terreau travaillait à son propre compte dès 1847. Ce qui est exceptionnel dans son cas, c'est que ses fils pratiqueront des métiers de la métallurgie comme l'avaient fait leurs ascendants durant quatre générations avant eux. L'ancêtre Joseph avait même appris son métier en France. Il est curieux que dans plusieurs documents officiels de l'entreprise Terreau et Racine, on raconte que Charles était venu de la France vers Québec pour pratiquer son métier de fondeur, alors qu'il l'avait plutôt appris aux Forges du Saint-Maurice<sup>20</sup>. La vraie histoire de l'entreprise est pourtant beaucoup plus fascinante. Au sommet de son existence, celle-ci employait quelque 200 personnes. On peut parler sans se tromper de la dynastie des Terreau.

Le magasin-entrepôt construit en 1919 trône toujours rue Saint-Paul et sur le quai Saint-André. À la suite de la fermeture de l'entreprise, il a été converti en édifice de bureaux puis, en 1997, il a été recyclé en appartements en copropriété. Que reste-t-il concrètement dans le paysage québécois de cette fonderie centenaire? Beaucoup de ses poêles à bois réchauffent toujours des sous-sols et des chalets. De plus, en se promenant dans le Vieux-Québec et en ayant l'œil averti, on peut encore apercevoir son nom sur des trappes à charbon en façade de certaines maisons, sur la base de plusieurs réverbères de la terrasse Dufferin et sur la plaque commémorative de la Commission des monuments historiques du Québec placée sur le mur de la chapelle des Jésuites au coin des rues Sainte-Anne et D'Auteuil.

En août 1923, Louis Terreau était décoré commandeur des Ordres de Saint-Sylvestre et du Saint-Sépulcre, alors que son frère Roch recevait les insignes de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire, et ce, pour l'esprit de charité et de foi qui les animait et pour leur grande générosité<sup>21</sup>. En remerciement, les deux frères ont commandité chacun l'installation d'un vitrail portant leur nom à la basilique-cathédrale de Québec. Tous deux sont toujours en place.

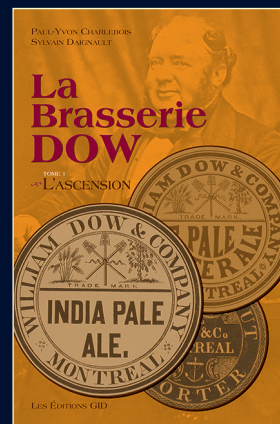
La compagnie Terreau et Racine n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir pour les Québécois de plus de 60 ans. Chez les plus jeunes, ce nom évoque plutôt une entreprise d'horticulture. Néanmoins, l'entreprise a contribué à la prospérité de la capitale, son port étant en déclin au profit de celui de Montréal. Il y a alors eu l'industrie de la chaussure, des manufactures de meubles et des fonderies, dont celle des Terreau.



Archange Racine et des employés dans la salle de montre du magasin de la rue Saint-Paul, BANQ, P401,S1,D1,P1.



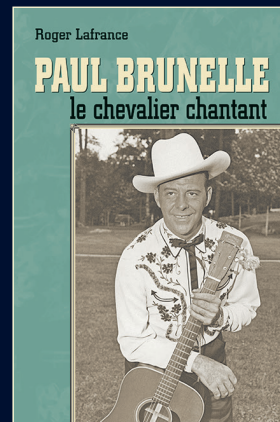
- 1 Roch Samson, *Les Forges du Saint-Maurice : les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada 1730-1883*, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 13-14.
- 2 *Ibid.*, p. 296.
- 3 <http://www.fichierorigine.com/recherche?numero=340025>.
- 4 Échange entre l'auteur et le généalogiste français Bernard Terreaux.
- 5 Roch Samson, *op. cit.*, p. 26-27.
- 6 Peter Bischoff, « Des Forges du Saint-Maurice aux fondrières de Montréal : mobilité géographique, solidarité communautaire et action syndicale des mouleurs, 1829-1881 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, n° 1, été 1989, p. 3-29.
- 7 K. George C. Huttemeyer, *Les intérêts commerciaux de Montréal et Québec et leurs manufactures*, Montréal, Imprimerie de la Gazette, 1889, p. 196.
- 8 Horace Têtu, *Résumé historique de l'industrie et du commerce de Québec de 1775 à 1900*, 1899, p. 25.
- 9 *Le Journal de Québec*, 29 septembre 1863.
- 10 *Le Journal de Québec*, 28 avril 1865.
- 11 *Le Moniteur du Commerce*, 10 juin 1881.
- 12 *Le Journal de Québec*, 31 mars 1865.
- 13 *La Semaine commerciale*, Québec, vol. 3, n° 1, 16 août 1895, p. 6-7.
- 14 *Le Prix courant*, vol. XVI, n° 10, 10 mai 1895, p. 343.
- 15 *The Quebec Morning Chronicle*, 22 septembre 1897.
- 16 *Le Courrier du Canada*, 4 mai 1900.
- 17 *L'Action catholique*, 23 juin 1919.
- 18 *Le Soleil*, 29 novembre 1980.
- 19 *Le Devoir*, 13 mars 1968.
- 20 La Société historique industrielle inc., *Une page d'histoire de Québec : magnifique essor industriel*, La Société historique nationale, 1955, p. 257-258.
- 21 *Le Devoir*, 6 août 1923.



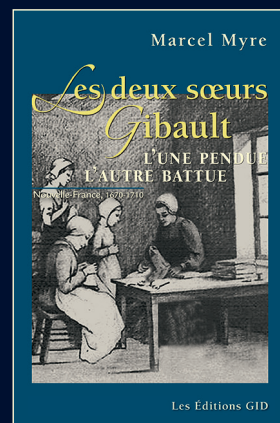
29,95 \$ • 224 pages • 978-2-89634-391-1



34,95 \$ • 304 pages • 978-2-922668-14-8



29,95 \$ • 190 pages • 978-2-89634-393-5



24,95 \$ • 124 pages • 978-2-89634-397-3



Tél. : 418 877-3110  
 editions@leseditionsqid.com  
 leseditionsqid.com